

**Mode Opérateur - Analyses des HAP sur les enrobés  
Prélèvement sur stock**

**1 - Le conditionnement de prélèvement sur stock**

Le prélèvement sur stock est réalisé par quartage.  
Un échantillon sera mis dans un flacon de 250 ml pour d'analyse au laboratoire spécialisé.

Note : Le matériau à analyser doit être exempt d'amiante.

**2 - Recherche de HAP en laboratoire d'analyse**

**2.1 Accréditation du laboratoire d'analyse**

Le choix des méthodes engage entièrement la responsabilité du laboratoire.  
Ce dernier doit être accrédité suivant le référentiel de la norme 15527.

**2.2 Protocole de préparation d'échantillons**

Il est procédé au broyage de l'ensemble du prélèvement à 4 mm au maximum. Un échantillon de 10g minimum est extrait du broyage.

L'analyse de l'extrait est réalisée suivant la norme EN 15527 (HAP dans les déchets par Chromatographie en phase gazeuse et par spectrographie de masse).

Le client se réserve la possibilité de procéder à un audit dans le laboratoire concerné.

NB : La limite de quantification maximale est de 0,5 mg/kg pour chaque HAP.